

<https://snetap-fsu.fr/Retraites-combattre-un-projet-dangereux-Dans-l-action-avec-le-SNETAP-FSU.html>



Retraites : combattre un projet dangereux. Dans l'action avec le SNETAP-FSU

- Métiers - Retraité.e -



Date de mise en ligne : samedi 9 novembre 2019

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le rapport Delevoye publié pendant l'été 2019 trace les contours de la réforme des retraites annoncée par Emmanuel Macron. Il confirme la volonté d'instaurer un régime de retraites par points.

Ce système rompt avec les principes de solidarité, aggrave les inégalités (notamment entre les femmes et les hommes), et laisse le montant des pensions incertain puisque la valeur du point dépendra de la conjoncture économique. En voulant limiter à 14 % du PIB du pays, le financement de nos retraites, le gouvernement refuse de consacrer davantage de richesses au financement des retraites, alors même que les ressources existent comment le montrent les choix budgétaires qu'il fait (flat tax, ISF etc).

Le taux de remplacement net moyen public-privé (rapport entre le montant de la retraite et l'ancien salaire) tourne actuellement autour de 66 %. Il était de 76 % en 1999.

Chacun sait que depuis 30 ans, les réformes organisent la baisse des pensions. Sur le décrochage du niveau de vie des retraités par rapport aux actifs, la mesure de 1987 consistant à indexer d'une part les pensions et d'autre part les salaires pris en compte pour calculer la pension sur l'évolution des prix et non plus sur celle des salaires continue de faire des ravages. S'y sont ajoutés en 1993, le passage de 10 à 25 ans de carrière pour la prise en compte des salaires servant à

déterminer la pension au régime général. En 2003, au nom de l'équité public-privé, la loi Fillon étend au secteur public l'allongement de la durée de cotisation et l'application d'une décote pour carrière incomplète. En 2010, l'âge de départ à la retraite recule de 60 à 62 ans et l'âge d'annulation de la décote est fixé à 67 ans. Depuis 2014, 43 annuités sont requises pour les générations nées à partir de 1973.

Le projet gouvernemental va encore accélérer ce décrochage entre le niveau de pension et le dernier salaire des fonctionnaires avec la prise en compte de l'intégralité de la carrière (et plus seulement le dernier indice) et en limitant globalement la part des retraites dans le PIB à 14 %.

De très nombreux salariés seront perdants, les enseignants et les personnels de santé étant particulièrement visés, avec une baisse du montant qui pourrait aller de 274 à 952 euros par mois à partir des projections faites dans le rapport Delevoye.

Le SNETAP-FSU amplifie sa campagne d'information et de mobilisation contre ce projet de réforme et appelle à la grève le 5 décembre, au sein de l'intersyndicale [CGT](#), [FO](#), FSU, Solidaires, [UNL](#), [UNEF](#), MNL, [FIDL](#)

Ci-dessous, le matériel pour organiser les discussions dans votre établissement (heures d'information syndicale, réunions etc) :

- [Communiqué CGT, FO, FSU, Solidaires, UNL, UNEF, MNL, FIDL impulser l'action, réussir la grève du 5 décembre](#)
 - Tract de la FSU pour préparer [la grève du 5 décembre](#)
 - A lire analyse détaillée et [estimations du SNES-FSU de perte de pensions pour les enseignants](#)
 - Article du [SNES](#) à lire et télécharger [Questions/réponses les affirmations du gouvernement décryptées par le SNES, ne pas se laisser piéger par les intox du pouvoir](#)
 - Article du SNES à lire et télécharger [La retraite par point, c'est de la retraite en moins](#)
 - [Dossier en ligne de la FSU](#)
 - Publication spéciale de la FSU : [24 pages pour comprendre les enjeux de la réforme](#)